



L'Observatoire comme collectif de travail

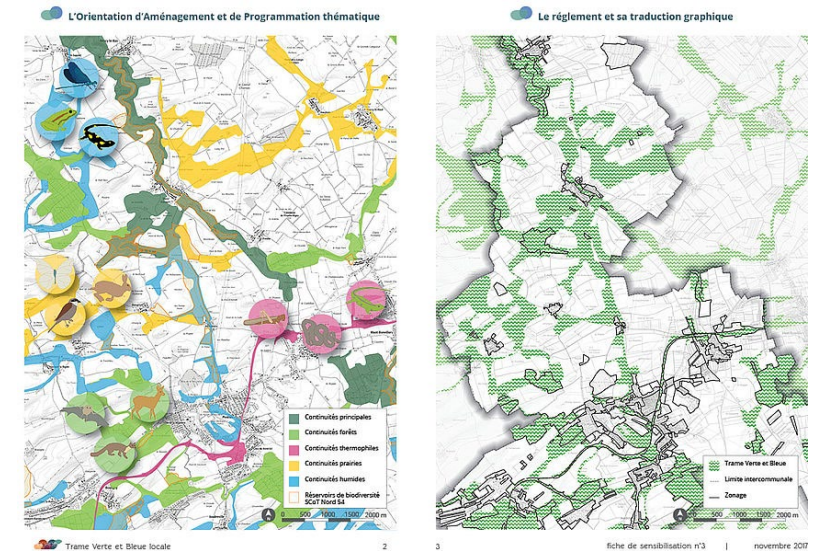
Agences d'urbanisme AGAPE et SCALEN

Les missions d'agence : des espaces pour rassembler un collectif

- De par la nature de leurs missions, les agences d'urbanisme constituent des « plateformes » favorisant l'émergence de collectifs qui peuvent se structurer en Observatoire
- Nous vous proposons un exemple : l'Observatoire de la Biodiversité et de l'environnement de l'AGAPE

La fin de la TVB locale et la mise en place de l'Observatoire

- Le projet a été terminé en 2018 avec la réalisation d'un atlas et d'un guide pour l'ensemble du territoire
- Le premier Comité de Pilotage, rassemblant à la fois les partenaires et les collectivités a été organisé fin 2018.
- Plusieurs pistes de travail ont été définies pour l'AGAPE :
 - Identification de plusieurs sites pilotes pour mettre en œuvre la Trame Verte et Bleue locale, en particulier pour la réouverture des prairies des vallées de la Crusnes et du Nanheul : pilotage d'un AMI sur 3 EPCI avec le Conservatoire et la Chambre d'Agriculture 54
 - Financements de la DREAL, Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Ce dernier partenaire devant dès lors un membre actif et très impliqué du Comité de Pilotage
 - Définition d'études sur des sujets complémentaires
 - Renforcer la communication (fiches de sensibilisation)
 - Collecter de la donnée pour renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les travaux de l'agence (documents de planification notamment)



Guide méthodologique de la Trame Verte et Bleue locale de l'AGAPE



Comité de pilotage « Observatoire Biodiversité AGAPE » 2018

Les réalisations depuis 2018

- Fiches de sensibilisation « sites pilotes »



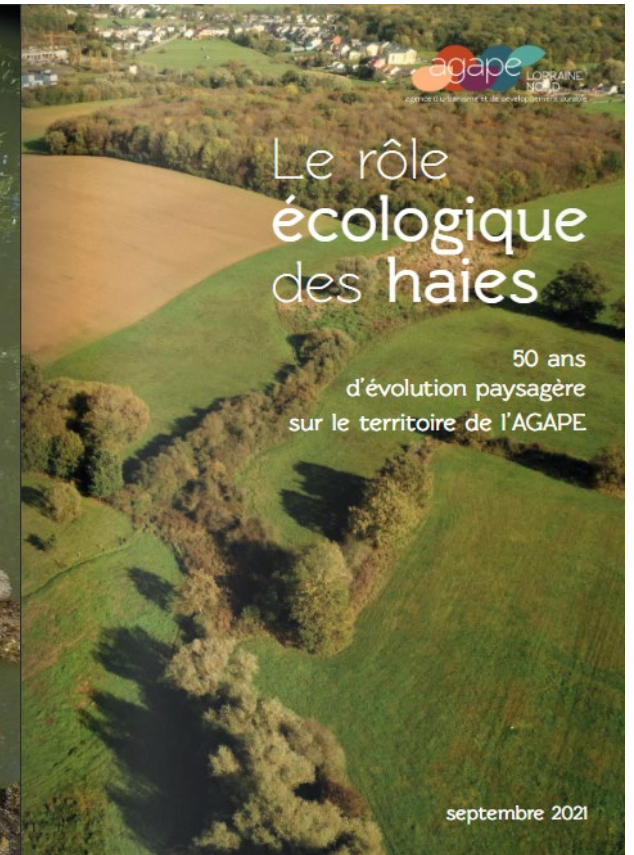
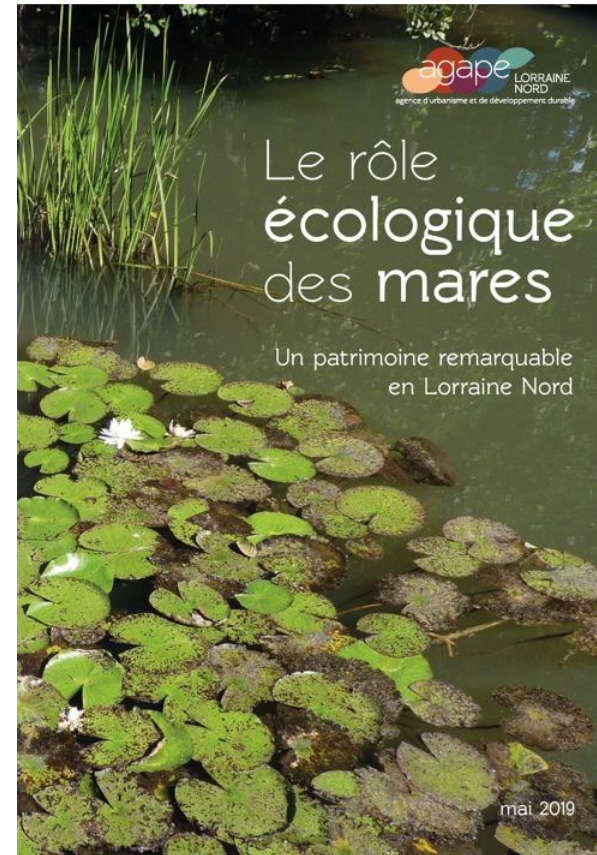
Les réalisations depuis 2018

- Création d'un jeu de plateau « TVB AGAPE » par une stagiaire (Audrey Legland)



Les réalisations depuis 2018

- Deux outils SIG innovants :
 - Rôle écologique des mares (avec le Conservatoire)
 - Rôle écologique des haies (stage de Mélanie CLOT avec travail d'analyse sur 50 années d'évolution des haies sur la Lorraine Nord)



Les réalisations depuis 2018

- Appui extension MAB UNESCO vers la CCPHVA (stage de Clémence BLANCKAERT)

Le Pays-Haut, future réserve de biosphère Unesco ?

L'Agape (Agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord) mène une étude afin de vérifier les conditions d'éligibilité du territoire au titre de « Réserve biosphère Unesco ». La communauté de communes, à l'initiative de la demande, croit en la portée touristique et patrimonial d'un tel classement.

Qu'ont en commun les Cévennes, le Luberon, le pays de Sarrebourg et la Guadeloupe ? Ils font partie du réseau français des réserves de biosphère reconnues par l'Unesco. La France en compte seize, la planète, 738. La Lorraine Nord sera-t-elle la 739e ? C'est en tout cas le souhait des services et des élus de la communauté de communes du Pays-Haut-Vai-d'Alzette (CCPHVA).

Une étude faisabilité est en cours, afin de vérifier l'éligibilité du territoire à une candidature. L'Agape, l'agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord, a été mandatée en ce sens. Elle remettra ses conclusions en août : « L'objectif est de déterminer si le classement peut apporter quelque chose à ce territoire », précise Clémence Blanckaert, chargée d'études à l'Agape.



Le site de Micheville, espace naturel sensible, illustre à lui seul la capacité de la nature à se régénérer sur les friches industrielles.

Photo RL/Samuel MOREAU

Après les usines, la nature a repris ses droits

Sébastien Rehibi, vice-président de la CCPHVA en charge du développement durable, des mobilités douces et du tourisme, en est convaincu : « Cette labellisation offrirait une immense visibilité à notre territoire. Il participerait à rendre fière sa population,

qui a trop souffert de la désindustrialisation », indique-t-il.

Concrètement, les réserves de biosphère « sont des endroits qui apportent des solutions locales à des problèmes mondiaux », résume l'Unesco. Elle met en lumière les territoires qui trouvent des solutions en faveur du développement durable, en y intégrant les

facteurs économiques, culturels et historiques, à l'instar de l'Espace naturel sensible de Micheville. « Le nord de la région a été marqué par l'arrêt de l'activité sidérurgique. Ses friches ont favorisé l'essor d'une nouvelle biodiversité, des espèces animales protégées, des espèces végétales ancestrales. Ce sont ces éléments que l'on souhaite mettre en valeur », explique Sébastien Rehibi.

Une nouvelle attractivité touristique

Le processus d'une éventuelle candidature sera long : au moins trois ans. La première étape consistera à délimiter l'emprise géographique de la réserve « qui ne s'arrête pas aux limites géographiques ». Les intercommunalités voisines ont été approchées. Reste à les convaincre de la pertinence du projet : « Ce classement développera l'attractivité touristique et économique de nos territoires », note le vice-président de la CCPHVA.

À terme, si le projet aboutit, la réserve pourrait être reliée à celle du Grand-Duché, déjà reconnue. Elle deviendrait alors la troisième réserve biosphère Unesco transfrontalière de France.

Damien GOLINI



Que retenir ?

- De « positif » :
 - L'Observatoire Biodiversité de l'AGAPE est référencé depuis début 2023 par l'Observatoire National de la Biodiversité
 - L'AGAPE partage et conseille d'autres agences en France, elle est parfois amenée à présenter ces travaux dans des cadres différents (ex : IGN pour les haies)
 - Travaux de stagiaires de très grande qualité
 - Reconnaissance des partenaires du rôle joué par l'AGAPE sur ce sujet en Lorraine Nord, mais aussi vers le Luxembourg (travail à venir sur une ceinture verte transfrontalière avec le Ministère et ProSud)
 - Partenariats très forts avec certains syndicats
 - Extension des Trames Vertes et Bleues (Bouzonvillois + Pays de Montmédy)
 - Maintien d'un élu référent
- De « négatif »
 - Les changements de techniciens « historiques » au sein des structures peuvent fragiliser le collectif (manque d'intérêt ou de temps...)
 - Changements d'élus au niveau des collectivités. Les EPCI sont de moins en moins représentées dans le Comité de Pilotage (Environnement = déchets)
 - Peu de propositions d'appuis de la part des territoires
 - Risque de dispersion (promotion vers l'extérieur / missions internes)
 - Difficulté à faire émerger de nouveaux sujets
 - DATA pas toujours facile à obtenir
 - Trame Verte et Bleue locale non inscrite dans les Porter à Connaissance de l'Etat : n'aide pas à la reconnaissance et la cohérence écologique entre les territoires

